



FORCE OUVRIERE
LE SYNDICAT QUI RESTE UN SYNDICAT

DRFIP d'Ile-de-France et du département de Paris
94 rue Réaumur 75104 Paris Cedex 02
☎ 01.55.80.66.43 ☎ 01 55 80 66 49
@: <http://www.fo-dgfip-sd.fr/075/>
✉: fo.drifip75@dgfip.finances.gouv.fr

COMMUNIQUE

Compte-rendu de l'audience avec le maire du 18ème

Lors de la manifestation devant Boucry le 5 octobre au matin, un adjoint de la mairie est venu nous proposer un rendez-vous avec le maire en disant que nous sommes « *sur la même ligne* ».

Les sections syndicales Solidaires, CGT, FO ont donc été reçues le vendredi 5 novembre à 14h30 par M. Eric Lejoindre, maire du 18^e arrondissement, M. Gérald Briant, adjoint en charge des services publics et M. Grégoire Ruhland, chef de cabinet.

Après une présentation rapide, le maire a demandé comment il peut contribuer à relayer la parole syndicale.

Il a expliqué qu'il a des projets pour le quartier Porte d'Aubervilliers (Boucry), où il va mettre « *du vert, des services et des habitants* », car c'est un quartier enclavé. Il signale que la future population sera « *moins en difficulté sociale que l'actuelle* ».

Il a également réalisé des opérations immobilières de ce type dans le quartier Chapelle/Goutte d'Or avec l'éradication du logement insalubre. Cela a provoqué une baisse temporaire de population, mais celle-ci va augmenter à nouveau, car il y aura de nouveaux logements.

Au cours des échanges, il a déclaré que la loi Dussopt est « *claire sur le temps de travail* » et que la majorité municipale l'a appliquée « *avec élégance* » : en effet, la majorité municipale a voté le 6 juillet la suppression de 8 jours de congés pour les fonctionnaires territoriaux de la Ville de Paris, en accordant simultanément 3 jours de compensation (ces 3 jours ont ensuite été remis en cause par le préfet).

Il a indiqué qu'une Maison de Services Publics ouvre en décembre Porte d'Aubervilliers, financée par une communauté d'agglomération.

Il a également signalé que le maintien d'un site pérenne dans l'arrondissement ne serait « *pas gratos* ». Il faudrait donc s'adresser à Bercy pour que la mairie touche un loyer, au cas où des locaux seraient trouvés, mais il signale qu'il ne va rien construire d'ici 2023-2024.

En définitive, le maire a proposé des vœux au conseil d'arrondissement et conseil de Paris. Il a également proposé un barnum pour améliorer l'accueil à Boucry et d'envoyer une lettre à M. Mariel.

Quel soutien pouvons-nous attendre d'un maire qui « restructure » son arrondissement pour installer une population plus aisée ? Et qui applique la loi Dussopt ?

Dans ces conditions, nous avons considéré que ce n'est plus possible de continuer à solliciter les élus, qui n'ont aucun moyen d'action efficace contre les restructurations ordonnées par Bercy.

N'est-il pas temps d'aller là où tout se décide, c'est-à-dire à Bercy ?